

# **Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens**

Kahina DJERROUD<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Membre du laboratoire de recherche Langues, discours et plurilinguisme (LDP). ENSV.

Date de réception  
29-10-2021

date d'acceptation  
24-06-2022

date de publication  
21-07-22

## **RESUME :**

À travers cette étude, nous nous proposons d'examiner les discours des jeunes étudiants algériens à la lumière des représentations sociolangagières qu'ils associent à la langue française dans un contexte donné, celui de leur mobilité étudiante en France.

Considérée comme l'une des clés de l'acceptation du projet d'étude, les candidats manifestent à l'égard de la langue française, des signes d'une insécurité linguistique due à une vision « normée » de la langue mais aussi à une conscience des enjeux du « pouvoir langagier » sur leur avenir universitaire. Nous tenterons d'analyser ces discours à la lumière de quelques

---

\* - Auteur correspondant.

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

notions clés telles que « l'insécurité linguistique » et la « glottophobie ».

**Mots –clés :** Représentations sociolangagières, mobilité, valeur des langues, norme, discrimination linguistique.

**Representations of the French language  
& student mobility to France:  
Sociolinguistic study of algerian students  
discourses.**

**ABSTRACT:**

Through this study, we propose to review the discourses of young algerian students in the light of the sociolinguistics representations that they associate with the French language in a given context, that of their student mobility in France. Considered as one of the keys to the acceptance of the study project, the candidates manifest signs of linguistic insecurity due to a "normalized" vision of the use of the French language but also an awareness of the issues of "language power" on their university future. We intend to examine these discourses in the light of some key notions such as "linguistic insecurity" and "glottophobia".

**Keywords: Sociolanguage representations, mobility, languages value, standard, linguistic discrimination.**

### **Introduction**

À travers notre participation à la journée d'étude organisée par le Laboratoire de Linguistique et de Sociodidactique du Plurilinguisme LISODIP, autour de la notion des représentations linguistiques<sup>2</sup>, nous nous sommes engagée en tant que sociolinguiste à penser le caractère social de la langue à travers l'impact du discours épilinguistique sur la perception et les comportements des locuteurs, en l'occurrence ici des jeunes étudiants algériens. Nous rappelons que les discours épilinguistiques, à savoir les discours formulés sur les langues dévoilent l'ensemble des jugements portés sur les variétés linguistiques et/ou pratiques langagières mais aussi et surtout à l'égard de ceux qui les pratiquent.

En prenant connaissance de l'appel à communication sur les représentations envisagées en tant que concept au carrefour des disciplines, nous avons pensé qu'il serait pertinent d'évoquer le concept de « représentation » par le biais de la notion clé du « pouvoir symbolique » des langues. En effet, nous considérons,

---

<sup>2</sup>« Les locuteurs, on le sait, se forgent une représentation des phénomènes linguistiques qu'ils jugent, hiérarchisent, acceptent ou rejettent (comme incorrects, vulgaires, familiers...). Cette attitude métalinguistique montre que la « conscience linguistique est structurée » en même temps que *structurante*, dans la mesure où ces représentations influent en retour sur les comportements linguistiques » (Morsly, 1990, p. 77).

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

les pratiques langagières comme partie prenante des phénomènes sociaux par lesquels se dressent des conflits de pouvoir.

En posant la langue ainsi, il est tentant de croire que son usage normatif et ses règles prescriptives entretiennent le fantasme de la « perfection » dans la pratique effective. De ce fait, les valeurs sociales et symboliques associées à l'usage de la langue s'alimentent des critères sociaux attribués à telle ou telle forme linguistique usitée. Les prescriptions d'usage des langues renvoient, de ce point de vue, aux discours discriminants qui touchent toutes les personnes qui s'éloignent de l'exercice langagier attendu :

Il s'agit dans ce cas de normes élaborées et prescrites par des instances décisionnelles individuelles ou collectives, de façon consciente et volontaire, par rapport aux pratiques spontanées identifiées comme relevant de la langue concernée. Le but est de construire une variété standard la plus homogène possible [...] on parle alors de règles prescriptives. (Blanchet, 2016, p. 15).

Nous proposons, en conséquence, d'examiner, dans un premier temps, le rapport aux usages normatifs des langues chez un groupe ciblé, à savoir les étudiants algériens qui se rendent en France pour poursuivre des études universitaires. Les représentations qui domineront les discours, nous renseigneront, alors, sur les valeurs symboliques attribuées à la langue

française dans un contexte politique, social et culturel que nous tenterons de rendre explicite.

Dans un second temps, nous nous intéresserons dans une démarche réflexive, indissociable de toute étude sociolinguistique qui se dit qualitative, aux motivations de notre recherche ainsi qu'aux rapports que nous entretenons avec les usages linguistiques prescriptifs autour de la langue française.

C'est, en effet, par le truchement d'une expérience professionnelle à travers laquelle nous avons été impliquée dans l'évaluation de projets d'étudiants en mobilité estudiantine que nous avons constaté l'effervescence des discours autour de la langue française. Des discours truffés de représentations concernant les aptitudes à avoir afin de se voir accordé le droit à la mobilité vers la France. La perception de l'outil linguistique comme clé de la réussite du projet d'étude construit, d'ailleurs, les discours. À juste titre, plusieurs échanges entre étudiants sur les réseaux sociaux autour de l'optimisation des chances de réussite du projet d'étude demandé abordent la question de la « maîtrise » de la langue française et de la valeur qui lui est attribuée. Cette notion devient, alors, centrale dans les discours épilinguistiques. Les formes linguistiques admises sont répertoriées et imposées. S'en écarter, c'est s'éloigner des règles prescriptives de la dite « maîtrise » de la langue française.

Il nous semble, donc, intéressant d'approcher les discours de ces jeunes étudiants algériens à la lumière de quelques notions clés telles que la « glottophobie » et « l'insécurité linguistique ».

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

D'une part, la glottophobie nous permettra de nous saisir de toute forme d'exclusion sociale initialement induite par une évaluation négative des pratiques linguistiques effectives d'un individu ou d'un groupe de personnes sous prétexte que les normes d'usage d'une langue donnée ne sont pas respectées :

La glottophobie peut être définie comme : « le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion de personnes, discrimination négative effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques. (Blanchet, 2016, p. 17).

D'autre part, par le biais de la notion de l'insécurité linguistique, nous tenterons de relever tous les fragments de discours qui renvoient vers la matérialisation d'un sentiment de malaise chez l'individu via ses pratiques linguistiques. Un sentiment développé suite à un fossé observé entre une façon de parler, ressentie comme dévalorisée et rejetée et des pratiques linguistiques normées, à respecter, impérativement, afin de prétendre à un regard socialement plus valorisant.

## **1. Problématique et questions**

Les étudiants algériens sont à travers les médias mais aussi à travers les échanges quotidiens, que ce soit à l'école ou dans la vie de tous les jours, confrontés à la nécessité de se conformer aux usages normés des langues, de surcroît lorsqu'il s'agit de la

langue française, symboliquement rattachée en Algérie à des valeurs positives :

Ce sont des images positives qui entourent le français. En effet, l'image du français comme langue du colonisateur, autrefois très prégnante, semble bien prendre du recul pour céder la place à des cognèmes traduisant l'intérêt fonctionnel de cette langue qui occupe aujourd'hui une place de choix sur le marché linguistique. (Ali-Bencherif, 2016, p. 188).

La mobilité vers la France, les enjeux de réussite du parcours universitaire ainsi que le désir d'intégration sociale laissent croire à l'exacerbation de cette volonté de s'aligner en tentant de se rapprocher des normes dictées par une certaine perception de la pratique de la langue française, fondée sur des représentations socialement établies.

Recueillir le discours de ces étudiants algériens en mobilité nous permettra de lever le voile sur leurs représentations de la langue française. Ainsi, nous examinerons le regard qu'ils portent sur leurs pratiques linguistiques depuis leur arrivée en France. De ce fait, il sera possible de relever les tensions qui découleraient des normes prescriptives de l'usage de cette langue dans un contexte de mobilité.

Notre problématique principale s'articule, alors, comme suit :

Les discours des étudiants algériens en mobilité estudiantine en France expriment-ils une conscience des normes prescriptives

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

de l'usage de la langue française ? Si oui, quel sentiment montrent-ils à l'égard de ces usages normatifs ?

Des questions annexes nous permettront d'organiser notre travail et de répondre progressivement mais aussi de façon détaillée à notre problématique principale :

—Quelles représentations, quel sentiment, les étudiants algériens en mobilité étudiante en France ont-ils à l'égard de leurs pratiques de la langue française ?

—Quelle image leur est renvoyée d'eux-mêmes, en contexte de mobilité, à travers les discours formulés par leur entourage sur leurs pratiques de la langue française ?

—Les étudiants algériens en mobilité en France pensent-ils être la cible de discours discriminants et glottophobes ?

## **2. Motivations de la recherche**

Des arguments majeurs motivent le travail de recherche que nous proposons. Il y a, certes, notre intérêt pour les représentations sociolinguistiques depuis quelques années déjà mais pas seulement puisque nous avons, aujourd'hui, une motivation supplémentaire qui consiste à effectuer une sociolinguistique interventionniste dans le sens où nous éprouvons de plus en plus le besoin, en tant que chercheure, à l'instar de plusieurs chercheurs comme Philippe Blanchet, à



lutter contre des phénomènes qui apparaissent exclusifs ou discriminants avec l'objectif de travailler à un éveil des consciences collectives des phénomènes observés :

En tant qu'universitaire, enseignant –chercheur, formateur d'enseignants, conférencier, auteur de textes variés y compris grand public, mon rôle est de mon point de vue, celui d'un intellectuel de service public ayant une fonction de critique sociale, argumentée scientifiquement, positionné sur un plan éthique et donc politique, critique sociale qui doit être concrétisée dans l'action. (Blanchet, 2016, p. 84).

En outre, nous ambitionnons d'examiner, dans une démarche réflexive, notre être social (ce que nous pensons) Vs notre être corporatif (ce que nous faisons) pour voir dans quelle mesure nous participons ou non dans notre exercice professionnel (Enseignante/Chercheure) à nourrir ou à combattre les discriminations à l'égard/l'encontre de ces jeunes étudiants postulants pour une mobilité estudiantine en France.

Pour terminer, nous souhaiterions expliciter, dans ce cas, les enjeux de la « valeur » attribuée à la langue française. Il semble intéressant d'examiner, dans les discours des jeunes étudiants algériens, les valeurs qu'ils attribuent à la langue française dans un contexte donné, à savoir celui de la mobilité estudiantine en France. Des "enjeux" d'ordre linguistiques, sociaux et politiques de l'usage normé de la langue française gagneraient, dans ce contexte précis, à être clarifiés.

### **3. Approches scientifiques choisies**

Nous avons fait le choix d'adopter conjointement une démarche réflexive et empathique.

Réflexive dans la mesure où nous estimons que toute démarche inscrite en sciences humaines et sociales qui prétend vouloir aboutir à une compréhension des discours doit se faire par une quête de « sens » qui se construit par le regard scientifique du chercheur, indissociable de son vécu en tant qu'individu.

La démarche réflexive implique, alors, qu'un chercheur ait l'honnêteté scientifique de s'interroger sur ses motivations pour la recherche entreprise mais pas seulement puisqu'il devra prendre en compte les pratiques discursives effectives via l'objet d'étude choisi, les évoquer et les rendre explicites dans la dite démarche interprétative qui sera tentée :

Il faut d'abord s'entendre sur la notion de réflexivité. Elle conjugue la réflexion au sens de la « pensée » et au sens du « reflet ». L'essentiel y est, je crois, l'idée d'une démarche par laquelle je m'interroge moi-même (comme je me regarde dans un miroir et où je suis interrogée par autrui (qui me renvoie ainsi une image) sur mes propres actes et mes propres discours. (Blanchet, 2009, p. 145, dans De Robillard (Dir.), 2009).

Nous revendiquons, par conséquent, une démarche herméneutique dont le but est de proposer une analyse interprétative des discours recueillis en soulignant la pertinence de ce qui les caractérise à travers les précisions contextuelles qui

seront apportées à la fois concernant ce qui construit l'environnement social (politique, historique, culturel et linguistique) des auteurs des discours mais aussi à travers ce qui construit l'identité du chercheur :

La posture herméneutique est qualitative dans la mesure où elle pose que l'enjeu des Sciences Humaines est la signification, que l'on explicite à partir de différences construites, pour lesquelles il faut expliciter en quoi elles sont pertinentes ; et pour qui, face à qui, quand. (De Robillard, 2009, p. 173).

Notre approche sera, alors basée sur l'examen de l'altérité et de la confrontation afin de proposer une lecture des discours bâtie sur les représentations autour de la langue française dans un contexte défini, à savoir celui de la mobilité de jeunes étudiants algériens en France.

Quant à la démarche empathique, nous l'envisageons dans la compréhension des discours formulés par le biais de l'expérience du chercheur confrontée à celle des jeunes étudiants sollicités lors de l'enquête sociolinguistique. Nous citons, ici, Didier de Robillard :

Ce qui permettrait à l'individu de donner de l'intelligibilité au monde, c'est son expérience individuelle, mais on pourrait traduire cette expérience du monde sans l'éprouver expérimentalement. (De Robillard, 2009, p. 159).

#### **4. Enquête sociolinguistique**

L'enquête sociolinguistique menée avait pour objectif principal de permettre le recueil des représentations dominantes concernant les usages normés de la langue française dans les discours des étudiants algériens en mobilité en France. Nous exposerons, dans ce qui suit, le profil des étudiants avec qui nous avons mené l'enquête mais aussi le déroulement des entretiens semi-dirigés.

#### **4.1. Profil du public ciblé**

Estimés à un nombre allant de 40000 à 50000 étudiants chaque année, ces postulants à la mobilité étudiante en France poursuivent, en Algérie, des études universitaires en français dans le domaine technique et scientifique ou en arabe en sciences humaines et sociales. Les compétences linguistiques de ces étudiants sont plurielles et variables d'une variété linguistique à l'autre :

Ces compétences pourraient être schématisées comme suit :

- Arabe standard, enseigné à l'école (compétence souvent passive) ;
  - Arabe algérien (pratiqué au quotidien) ;
- Variétés du Tamazigh : kabyle, chaoui ou mozabite, etc. (variétés pratiquées par une partie de la population) ;
- Langue française, étudiée à l'école dès le primaire (variable) ;

- Langue anglaise (étudiée dès le collège). (Variable et présente chez une petite partie de la population).

Les étudiants postulants sont dans l'obligation de passer le test de connaissance de la langue française qui est déterminant dans la sélection des étudiants acceptés par les universités françaises. Ils passent, également, des entretiens avec des conseillers qui participent à leur évaluation linguistique.

#### **4.2. Objectifs et déroulement de l'enquête sociolinguistique**

Dans la perspective d'examiner les représentations sociolangagières des étudiants algériens concernant la pratique de la langue française et les valeurs symboliques qui lui sont associées, nous avons fait le choix, majoritairement, de recueillir le discours d'étudiants déjà en mobilité dans le but d'intercepter la confrontation conceptuelle de ce qu'ils se représentaient concernant les usages linguistiques de la langue française avant d'arriver en France et ce qu'ils vivent depuis leur mobilité. Toutefois, quelques locuteurs interrogés se préparaient à partir en France. Leurs discours étaient tout aussi intéressants à analyser dans la mesure où les pratiques « fantasmées » de la langue française en France sont perceptibles dans les discours.

Pour ce faire, nous avons pensé qu'il était nécessaire de renoncer à la casquette d'enquêtrice au sens premier du terme,

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

qui poserait celui qui effectue le travail de recherche comme le détenteur de la norme. Nous avons, alors, la résolution de partager l'expérience de l'enquête sociolinguistique différemment de ce que nous avons toujours fait puisque nous admettons, aujourd'hui, l'idée que les discours recueillis n'ont de sens qu'à travers l'échange que nous construisons avec les étudiants qui ont accepté de participer à l'enquête sociolinguistique menée.

C'est alors que nous avons contacté quelques étudiants que nous connaissions et qui ont accepté, sans difficulté, de répondre à des questions que nous leur avons posées concernant leur projet d'étude en France mais aussi sur comment ils se représentaient leurs façons de s'exprimer en français ainsi que leur perception de cette langue et de son utilisation depuis leur arrivée en France. Ces mêmes étudiants nous ont aussi présenté d'autres étudiants établis en France (au nombre de quinze) avec qui nous avons pu nous entretenir à travers des discussions via les réseaux sociaux « Messenger » et réaliser des entretiens semi-dirigés.

Les étudiants en question savaient qu'ils participaient à aider une universitaire à mener un travail de recherche et que leurs discours allaient rester anonymes. Nous avons veillé, lors de l'enquête sociolinguistique, à :

- Sympathiser avec les étudiants en nous intéressant à leur parcours. Les féliciter et les encourager dans leurs projets rend tout de suite l'interaction plus fluide ;
- Echanger via les réseaux sociaux (dans une discussion privée sur Messenger) a permis aux étudiants sollicités de s'exprimer sans restriction. Nous avons le sentiment de recueillir des discours plus facilement que lors d'enquêtes face aux informateurs. La proximité s'est créée probablement parce que les enquêtés ont moins peur du jugement derrière un écran et se confient plus aisément ;
- Structurer l'entretien semi-dirigé en dépit des spécificités de chaque échange avec les informateurs.

À cet effet, nous avons demandé à ces derniers de répondre à quatre questions à la suite desquelles la discussion a été relancée en fonction des réponses recueillies. Le canevas de l'entretien pourrait se résumer comme suit :

- Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'avoir une bonne « maîtrise » du français pour pouvoir étudier en France/ vivre en France/ s'intégrer en France ?
- Croyez-vous qu'une « maîtrise » relativement moyenne ou un accent qui indique vos origines pourrait vous porter préjudice en France ? Si oui, selon vous, pourquoi ?
- Seriez-vous prêt(e) à neutraliser votre accent ou à modifier votre vocabulaire juste pour qu'on ne vous

Représentations de la langue française et mobilité estudiantine vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

catégorise pas en tant que Maghrébin (Algérien) ? Si oui, pourquoi ?

— Finalement, « bien parler français », qu'est-ce que ça pourrait être au juste selon vous ?



## 5. Résultats de la recherche

Les résultats de l'étude que nous avons menée seront exposés en trois parties. D'abord, nous présenterons des extraits ainsi qu'une description des discours qui renvoient vers les évaluations positives Vs négatives de la pratique de la langue française dans l'imaginaire linguistique du groupe sollicité. Ensuite, nous proposerons une analyse interprétative de ces discours en ayant recours aux concepts théoriques auparavant cités. Enfin, nous examinerons, dans une démarche réflexive, notre rapport en tant qu'enseignante/chercheuse à la question des normes prescriptives de l'usage de la langue française.

### 5.1. Description des discours dominants chez les étudiants sollicités

#### 5.1.1. La revendication de la fonction communicative du langage

Tableau 1 :

Question	<i>Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'avoir une excellente maîtrise du français pour pouvoir étudier en France/ vivre en France/ s'intégrer en France ?</i>
Numéro locuteur	
	« <u>Ce n'est pas nécessaire d'avoir une excellente maîtrise du français</u> , le plus important est savoir construire une phrase

Locuteur 1	correcte et faire passer le message, la maîtrise vient avec le temps (quand on est entouré par des gens qui parlent français, sans doute on apprendra la langue). »
Locuteur 4	« <u>Tout d'abord, je pense qu'une maîtrise moyenne de la langue française est suffisante pour pouvoir communiquer</u> et échanger avec les gens notamment dans les transports, lieux publics, à l'université, magasins ...etc. »
Locuteur 6	« <u>Vivre, étudier et s'intégrer en France ne nécessite pas d'une manière inévitable une maîtrise parfaite de la langue française.</u> Un niveau B2 serait suffisant surtout pour les études. Sinon pour l'intégration B1 suffira.
Locuteur 7	« Rares sont les personnes qui ont une excellente maîtrise de la langue française. Concernant les études, cela dépend du domaine. Personnellement, <u>je dirai une très bonne maîtrise plutôt qu'une excellente est suffisante pour cela</u> ».

**Source : Extraits des discours des locuteurs interrogés lors des entretiens semi-dirigés.**

L'intégralité des étudiants interrogés arguent qu'une compétence communicative du français serait suffisante pour mener des études en France (hormis le parcours lettres et langues). Pourtant, Boutet fait remarquer que bien au-delà de la fonction communicative du langage, il y aurait bel et bien un pouvoir qui lui serait associé :

L'important pour notre propos est de retenir que la transmission d'informations n'est qu'une des fonctionnalités que permet le langage humain, même si nos sociétés tendent à la pensée unique et fondamentale. Dans de nombreuses situations de communication, ce n'est pas (seulement) un usage référentiel du langage qui est fait, mais un usage de son pouvoir, de sa performativité. (2010, p. 15-16).

Les étudiants ayant répondu à la question concernant la « maîtrise » de la langue peuvent s'inscrire dans deux cas de figures : soit, ils ignorent le poids des normes prescriptives de l'usage de la langue, soit, ils les réfutent en proclamant une compétence communicative suffisante pour les échanges. La contextualisation de ces réponses dans l'ensemble des discours nous permettra dans la partie analytique de statuer sur ces représentations.

### 5.1.2. La conscience de la variation linguistique

Tableau 2 :

Question	<i>Que pensez-vous de la façon avec laquelle les gens s'expriment en français en France ?</i>
Numéro locuteur	
Locuteur 10	« À Sorbonne Nouvelle par exemple, un pourcentage énorme <u>des étudiants sont étrangers, asiatiques, maghrébins, africains, Russes, Mexicains</u> , ceux que j'ai cité ont partagé les mêmes groupes avec moi sans parler des autres nationalités. <u>En cours, ils prennent la parole, ils s'expriment avec un accent</u> , ils se font écouter et ils transmettent leurs idées, <u>sans que personne se moque d'eux</u> ».
Locuteur 11	« Non ! Quoique j'habite en banlieue. <u>Les jeunes, adolescents et même adultes parlent d'une manière très fausse, C'est assez choquant</u> ».
Locuteur 13	« Ils s'expriment correctement à l'oral, <u>à l'écrit y en a plusieurs qui ne maîtrisent pas, une catastrophe à l'écrit</u> , sauf qu'ils sont rares, mais <u>sinon c'est leur langue mère...</u> Donc <u>à l'oral, c'est plutôt un français bien soigné</u> ».
	« J'ai parlé avec un garçon, il est parti l'année

Locuteur 15	passée et il m'a dit <u>qu'il parle mieux que certaine personne qui sont la bas depuis 10 ans</u> ».
Locuteur 4	« Avant d'arrivé en France, j'imaginai bien que j'allais parler tout le temps en français ( <u>celui que je voyais à la télé</u> ) et sans surprise c'est exactement ce que je suis en train de mettre en pratique avec quelques exceptions notamment lors de mes sorties et soirées entre potes ( <u>qui parlent pas vraiment le même français que j'écoutais au JT et émissions télévisées, un dialecte que je vais qualifier de langage de rue</u> mais qui est tout de même basé sur des mots majoritairement familiers ».

**Source : Extraits des discours des locuteurs interrogés lors des entretiens semi-dirigés.**

Les enquêtés ont constaté depuis leur arrivée en France que les usages de la langue française au quotidien sont éloignés des standards médiatiques qu'ils observaient à travers leurs écrans et qui véhiculaient des usages normés de la langue française. Ils vont, alors même, jusqu'à remettre en question la notion de « maîtrise » de la langue :

La maîtrise de la langue, une notion idéologique. On peut dès lors se demander pourquoi la notion de maîtrise de la langue est si répandue. Elle est en effet devenue en France, depuis quelques décennies, le cœur, le socle, l'objectif majeur et permanent de l'éducation nationale française à quoi tout doit concourir. (Blanchet, 2016, p. 27).

La variation des usages de la langue française surprend les étudiants qui s'attendaient à trouver en France une pratique assez uniforme de la langue, proche des standards médiatiques, à fortiori chez les Français.

### **5.1.3. La prédominance de l'hégémonie de la norme d'usage du français**

En dépit d'un constat de la variation de l'usage du français en France et même d'une relative déception de réaliser que le français normé tel qu'il était imaginé, fantasmé n'est que peu pratiqué, les enquêtés témoignent pour le moins de deux discours paradoxaux :

- D'une part, ils sont plus indulgents en évaluant leurs propres pratiques du français comparées aux autres étrangers qui viennent étudier en France au même titre qu'eux ;
- D'autre part, les locuteurs interrogés considèrent que les Français ont la légitimité de jauger leurs pratiques linguistiques en langue française à travers des discours évaluatifs. Ils se réjouissent de l'approbation qu'ils reçoivent concernant leur façon de s'exprimer en français.

#### 5.1.4. La revendication de l'identité algérienne en contraste avec une volonté de se conformer aux normes d'usage prescrites de la langue française

Tableau 3 :

Question	
Numéro locuteur	<p>« <i>Seriez-vous prêt à neutraliser votre accent juste pour qu'on ne vous catégorise pas en tant que Maghrébin ? Si oui, pourquoi ?</i> »</p>
Locuteur 6	<p>« <u>Franchement, ayant gardé un petit accent du sud, avant je voulais carrément le neutraliser en essayant de côtoyer que des Français pour le faire disparaître</u> mais avec le temps, en rencontrent des non-francophones, des étrangers qui parlent un français avec un certain accent qui définit à première écoute leurs origines, je trouvais que c'était beau, agréable à les entendre parler et je me rendais compte que ce n'était point un complexe ! Alors parfois on me dit on sent que tu viens du sud via ton accent, <u>je dis absolument je viens d'Algérie et je ne suis pas du tout complexée</u>. L'idéal pour moi est de parler correctement la langue. <u>On me disait</u></p>

	<u>surtout mais tu parles correctement et je suis comblée. »</u>
Locuteur 9	« <u>Que les gens me catégorisent en tant que maghrébin ou non n'est pas important, car je suis un maghrébin et ce n'est pas une chose qu'on peut changer et heureusement d'ailleurs.</u> Chaque personne doit être fière de ses origines car ça fait partie des principes de la personne. En effet, <u>prendre l'habitude à parler français même avec un accent permet de promouvoir son niveau de communication et ainsi diminuer cet accent</u> ».
Locuteur 11	« Neutraliser son accent ? Je pense qu'on ne peut absolument pas le faire. Un accent est difficile à dissimuler. La personne concernée ne " l'entend" pas spécialement. Personnellement, avant que 2, 3 Français ne fassent la remarque j'avoue que j'ignorais que j'en avais un quand je parlais en français [...] À mon humble avis, <u>il faut être un natif de France pour détecter cela</u> »

**Source : Extraits des discours des locuteurs interrogés lors des entretiens semi-dirigés.**



Un attachement identitaire est revendiqué dans les discours des locuteurs qui réfutent une volonté de neutraliser un « accent » qui les catégoriserait en tant que Maghrébin. Toutefois, quasiment tous les enquêtés préfèrent ne pas être reconnus en tant que tel de peur de subir les discriminations réservées aux Maghrébins, de surcroît en mobilité. Ils sont, alors, tiraillés entre le besoin d'une revendication identitaire et la peur de la discrimination.

## **5.2.Lecture interprétative des discours des enquêtés sollicités**

Les étudiants algériens en mobilité en France évoluent dans un contexte hégémonique auquel ils doivent s'adapter. De plus, des discours réglementés prônent les usages normés de la langue française et poussent les acteurs mobiles à croire en la nécessité de « s'intégrer » en s'accommodant socialement et par ricochet linguistiquement<sup>3</sup>. De ce fait, ils acceptent d'être évalués par ceux qu'ils considèrent comme ayant la légitimité des espaces et de la « maîtrise » de la langue française. Ce conformisme est dû à :

- **Un sentiment d'insécurité linguistique et sociale** : De par leur mobilité, les étudiants algériens en France ont

---

<sup>3</sup> « Les dispositions réglementaires portant sur l'immigration, le séjour en France et l'accès à la nationalité française ont été modifiées de nombreuses fois depuis leur apparition à la fin du XIX siècle et notamment depuis les années 2000 [...] je me limiterai ici à souligner l'utilisation idéologique du français comme critère de discrimination préalable pour l'accès au séjour en France ou à la nationalité française » (Blanchet, 2016, p.53).

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

conscience de leur posture sociale au capital symbolique « dominé ». Ils intériorisent les normes linguistiques et les indexent à une catégorie bien identifiée, celle qui peut se poser comme détentrice des pratiques linguistiques attestées. Une sorte de « pouvoir » à la fois linguistique et culturel est alors associé à une catégorie perçue comme dominante :

Les normes linguistiques standardisées constituent ainsi un fort capital symbolique et un filtre social et politique : elles permettent de réserver le pouvoir à celles et ceux qui pratiquent « la bonne langue », de conditionner l'accès aux sphères du pouvoir à la maîtrise de cette « bonne langue », et de produire en conséquence la reproduction des classes dominantes en réservant le pouvoir aux héritiers culturels et linguistiques du capital linguistique (les enfants des classes dominantes). (Blanchet, 2013, P. 99).

Provenant d'un pays du « sud » anciennement colonisé par la France, les différences culturelles qui les caractérisent, la situation socio-économique précaire du pays d'origine, ainsi que l'amalgame islam/terrorisme ne font qu'accroître le sentiment d'insécurité sociale de ces jeunes étudiants qui se posent d'emblée dans une posture sociale inférieure.

En outre, il faut rappeler que les normes prescriptives d'usage de la langue française sont dans l'imaginaire linguistique des étudiants algériens en mobilité largement marquées avant même leur arrivée en France. En effet, des discours catégorisants assignant la « maîtrise » de la langue française en Algérie à un

groupe sociale donné, décrit comme élitiste, prédisposait le renforcement de ces représentations suite à la mobilité estudiantine.

— **L'idéologie en cours en France qui ne sanctionne pas les discours glottophobes :** les représentations langagières participent à construire une idéologie dominante dès lors où cette dernière se résume à un ensemble d'idées articulées qui renvoient vers un système de perception :

Une idéologie peut être définie comme un « système total et clos d'idées à priori tendant à répondre à tout ». Une idéologie est une croyance : c'est un « prêt-à-penser » collectif qui appelle une conviction totale, c'est un filtre qui organise une certaine perception/ interprétation (ou une non-perception) des vécus et des idées qui pourraient la contredire. (Blanchet, 2016, P. 20).

L'absence de textes de loi à l'encontre des discours glottophobes ouvre une brèche aux discours catégorisants discriminants. Par conséquent, c'est par le biais des pratiques linguistiques que l'image de l'« étranger » est renvoyée aux jeunes étudiants en mobilité, leur rappelant à chaque fois qu'ils doivent revoir leur façon de s'exprimer pour espérer se rapprocher des usages normatifs de la langue française.

### **5.3. Etablir un parallèle entre la question de la norme Vs variation linguistique à partir de notre expérience professionnelle**

Afin d'évaluer notre rapport à la norme linguistique et notre perception de la variation, il était nécessaire de récapituler les différents aspects qui déterminent notre posture. Nous avons, alors, relevé trois facettes qui nous construisent en tant que « chercheuse » mais pas seulement puisque la dimension expérientielle n'en est pas évincée. Trois casquettes, énumérées ci-dessous, sont tour à tour enfilées, faisant valoir toute la complexité de la posture que nous adoptons :

- Initialement, enseignante de la langue française (indépendamment de notre formation en tant que sociolinguiste) dont la mission est de dispenser les règles d'usage de la langue française et de veiller au respect des normes linguistiques ;
- Sociolinguiste, ambitionnant de rendre « légitime » la variation linguistique ou du moins tentant de participer à ce que le regard qui est posé sur elle ne soit pas stigmatisant ;
- En tant qu'Algérienne, plurilingue et tributaire d'un bagage linguistique (phonétique, lexical et syntaxique) qui caractérise notre expression en langue française, nous sommes, également, confrontée au regard posé sur la

variation linguistique et par conséquent aux représentations des autres.

Cette triple posture vis-à-vis de la pratique de la langue française et de la variation nous pousse, aujourd'hui, à nous interroger sur notre propre rapport à la norme linguistique à travers notre éducation, notre instruction, notre formation universitaire ainsi que notre transmission générationnelle des langues. C'est ainsi que nous avons tenté d'analyser nos représentations vis-à-vis de tous ces étudiants que nous avons eu à évaluer dans divers contextes, à savoir lors de nos activités d'enseignement ou d'orientation vers des parcours d'étude à l'étranger.

En réfléchissant à notre rapport à la « norme linguistique », nous avons réalisé un certain attachement aux usages prescriptifs de la langue française qui pourrait être interprété comme suit :

- D'une part, parce que ce conformisme à la « norme » est partie prenante de notre parcours scolaire et de notre formation universitaire mais pas seulement puisque même dans des contextes moins formels, les règles prescriptives sont conviées dans les discours épilinguistiques. Le rapport à la langue française demeure associé dans les discours à la nécessité de se tenir aux règles académiquement établies. Simultanément, nous revendiquons l'acceptation de la

variation linguistique mais nous ne dérogeons pas à l'effort du respect de la norme dans la mesure où nous tentons de nous y tenir ;

- D'autre part, en tant qu'enseignante de la langue française, nous œuvrons et c'est, d'ailleurs, ce qui est attendu de nous dans un contexte à la fois professionnel et personnel, pour la connaissance de ces usages prescriptifs de la langue mais aussi de les faire respecter :

« Les enseignants évacuent ainsi toute remise en question, s'appuyant sur l'idéologie glottophile française ». (Blanchet, 2016, 63).

Parallèlement, en pensant notre rapport à la variation linguistique, nous nous sommes rendue compte qu'indépendamment des exigences normatives que nous nous infligeons lors de notre propre pratique de la langue française, nous sommes dans notre exercice professionnel tolérante vis-à-vis de la variation. De surcroît, ces représentations linguistiques teintées d'indulgence au profit de la variation ont été consolidées à travers notre formation en tant que sociolinguiste.

Nous nous sommes, alors, interrogée sur ce qui dans notre parcours personnel et professionnel a laissé germer cette marge, considérant ce qui est légitime le fait de parler plusieurs langues et, par conséquent, posséder des compétences variables d'une langue à l'autre, acceptant ainsi les interférences linguistiques. Nous avons retenu deux facteurs explicatifs :

- Etant locutrice amazighophone (kabyle) et francophone (langues maternelles), nous avons commencé vers l'âge de quatre ans, à apprendre l'arabe algérien. Nous avons vécu ce processus d'interférence linguistique, ce passage d'une langue à une autre et ces difficultés rencontrées dans l'exercice de l'apprentissage d'une nouvelle langue. Cette expérience première a participé à élargir notre malléabilité vis-à-vis de l'erreur lors de la pratique d'une langue donnée chez les autres, en l'occurrence en langue française ;
- Notre parcours d'étude en post-graduation en tant que sociolinguiste nous a incitée, à travers les différents travaux de recherche que nous avons menés mais aussi à travers les lectures effectuées posant le rôle du sociolinguiste par quelques travaux<sup>4</sup> comme étant nécessairement engagé dans la lutte contre les discriminations, à prendre conscience de la nécessité de mettre à plat les situations qui construisent notre quotidien et qui convoquent le rapport à la norme linguistique.

Nous nous sommes, enfin, questionnée sur notre degré d'implication, à travers notre exercice professionnel, à la mise

---

<sup>4</sup>Nous citons ici les travaux en sociolinguistique inscrits dans une perspective interventionniste telle que ceux de la sociolinguistique urbaine menés par Thierry Bulot, les travaux en sociolinguistique de terrain de Philippe Blanchet ou encore ceux menés de façon réflexive à travers une approche herméneutique par les membres du laboratoire DYNADIV qui tentent d'approcher les discours à travers un regard réflexif et une démarche expérientielle.

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

en place et/ou renforcement des discours en faveur de la mise en application des usages normés de la langue française ou au contraire dans la lutte contre les discriminations linguistiques.

La réponse est nuancée :

- Officiellement, en tant qu'enseignant de la langue française, nous représentons un agent dont le rôle est d'inciter les apprenants à se rapprocher des normes d'usage de la langue française. En outre, des filtres tels que le test de connaissance de la langue française (TCF) ou encore le diplôme d'étude de la langue française (DELF) permettent de valider le droit à la mobilité étudiante (vérifier que le score obtenu par l'étudiant répond aux besoins formulés par l'université sollicitée, souvent un niveau B2 est demandé). L'évaluation correspond, certes, à des échelles codifiées mais pas seulement puisqu'un entretien en langue française est mené avec les étudiants postulants. Le rapport à la norme d'usage linguistique de la langue française de celui qui s'entretient avec le candidat participe et détermine en partie l'évaluation du candidat.
- Toutefois, dans notre exercice de la recherche en sociolinguistique, lors des cours que nous dispensons ou encore lors de notre accueil des candidats à la mobilité étudiante, nous formulons des discours en faveur de la



variation linguistique ne serait-ce comme un passage légitime vers l'acquisition de nouvelles compétences.

## **6. Discussion des résultats**

Les discours dominants recueillis pourraient se résumer à la présence chez les étudiants algériens depuis leur mobilité, d'une conscience de la variation des usages linguistiques de la langue française en France. Notons, également, la revendication de la fonction communicative de la langue, estimée suffisante pour la réussite de leur projet d'étude, signe d'une forme de contestation des normes prescriptives. Toutefois, les informateurs demeurent sensibles aux discours glotophobes et disent, en dépit d'une volonté de préserver leur identité à la fois sociale et linguistique, préférer ne pas être désignés en référence à leurs usages linguistiques de la langue française.

Nous pensons qu'un sentiment d'insécurité linguistique dû à la présence de discours glotophobes est doublé d'un sentiment d'insécurité sociale inhérent au contexte de mobilité estudiantine en provenance des pays dits du « Sud ». La discrimination épouse alors, à travers l'évaluation des pratiques linguistiques dans les discours, un nouveau visage auquel les étudiants ne demeurent pas insensibles. Des normes d'usage de la langue française viennent s'ajouter aux autres normes sociales qui attribueraient la légitimité d'être positivement considérés dans ce contexte de mobilité vers la France.

Fragilisés par le contexte défini, à savoir celui de demeurer à travers un titre de séjour dans un espace d'accueil, les étudiants interrogés acceptent, alors, la posture que la situation leur impose, à savoir celle d'individus en mobilité, devant s'adapter aux normes d'usage de la langue française ne serait-ce en évitant de se faire remarquer à travers ce qui pourrait les caractériser socialement par le biais d'interférences linguistiques avec leurs langues premières. Rappelons que l'absence en France de sanctions à l'encontre de discours glotophobes participe à la libre formulation des représentations autour de la variation linguistique sans tenir compte de la discrimination dont ces discours seraient porteurs.

Nous tenterons, ci-dessous, de formuler des réponses à la problématique principale mais aussi aux différentes questions qui s'y sont greffées :

—Les discours des étudiants algériens en mobilité étudiante en France expriment-ils une conscience des normes prescriptives de l'usage de la langue française ? Si oui, quel sentiment montrent-ils à l'égard de ces usages normatifs ?

Oui, les étudiants sollicités dans le cadre de ce travail de recherche ont une conscience globale des normes prescriptives de la langue française et, depuis leur mobilité, de la variation des usages. Toutefois, la présence de discours discriminants à leur rencontre laisse naître, chez ces étudiants, un sentiment d'insécurité linguistique et à plus forte raison sociale qui les

pousse à tolérer et à intégrer la présence d'une idéologie discriminante.

—Quelles représentations, quel sentiment les étudiants algériens en mobilité estudiantine en France ont-ils à l'égard de leurs propres pratiques de la langue française ?

Les étudiants qui ont participé à l'enquête sociolinguistique sont attachés aux usages prescriptifs de la langue française et cela avant même leur mobilité en France. Confronter leurs usages aux autres étrangers leur permet d'être plus indulgents vis-à-vis de leurs propres pratiques de la langue française ;

—Quelle image leur est renvoyée d'eux-mêmes, en contexte de mobilité, à travers les discours formulés par leur entourage sur leur pratique de la langue française ?

Les étudiants algériens interrogés acceptent qu'en contexte de mobilité, les Français évaluent leurs usages de la langue française (perçus comme détenteurs de la norme en dépit d'un constat de la variation). Ils en attendent même une approbation ;

—Les étudiants algériens en mobilité en France pensent-ils être la cible de discours discriminants et glottophobes ?

Oui, les locuteurs interrogés postulants pour la mobilité estudiantine se disent être victimes de discours glottophobes dans la mesure où leurs pratiques linguistiques sont souvent librement évaluées, faisant naître chez ces derniers un sentiment d'insécurité linguistique due à une peur de ne pas se conformer

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens

revue *Socles*

aux attentes normées de l'usage du français. Ces étudiants se sentent, alors, menacés dans leur faculté d'intégration sociale qui passerait, inéluctablement, par cette barrière de la langue.

### **Conclusion**

Les représentations sociolangagières et le rôle qu'elles occupent dans la construction de la valeur symbolique des langues, notamment dans un contexte de mobilité ont motivé notre intérêt pour les discours normés autour de la pratique de la langue française.

C'est ainsi que l'étude que nous avons menée a ciblé un double objectif. D'une part, nous avons essayé d'examiner la conscience linguistique des étudiants algériens en mobilité en France, qui pourrait se résumer à l'évaluation de la distance entre leurs pratiques de la langue française et les usages normés prescriptifs qu'ils rencontrent depuis leur mobilité. D'autre part, nous avons voulu, par le biais d'une démarche réflexive, évaluer l'implication de l'enseignant/chercheur dans le maintien et/ou la contestation des normes prescriptives établies autour de l'usage de la langue française.

Une enquête sociolinguistique, qualitative, réalisée par le biais d'entretiens semi-dirigés avec quinze (15) étudiants en mobilité en France a permis de recueillir des discours ciblés. Nous avons, à partir de ces discours, réussi à cerner les

représentations dominantes chez les enquêtés mais aussi de comprendre quels étaient les enjeux liés aux normes d'usage de la langue française dans leur contexte de mobilité.

De plus, l'intérêt manifesté à l'égard des représentations formulées dans les discours par les étudiants algériens en contexte de mobilité en France sur les usages normés de la langue française, prend une nouvelle dimension à travers la démarche réflexive que nous proposons ici. De ce fait, examiner notre rapport aux normes prescriptives de la langue française mais aussi lever le voile sur le sentiment de discrimination que les étudiants ressentent en contexte de mobilité estudiantine relève des actions d'une sociolinguistique prioritaire et réflexive. Recenser ces discours permet de dénoncer les discriminations subies même lorsque celles-ci sont d'ordre langagières mais aussi de contribuer à moyen terme, à susciter l'intérêt de mener d'autres études susceptibles de contribuer à la reconsidération des discours glottophobes, en l'occurrence parce que ces derniers sont, encore, aujourd'hui, perçus comme un regard légitime posé sur autrui, à plus forte raison lorsque celui-ci vient d'ailleurs (contexte de mobilité).

### **Bibliographie**

ALI-BENCHERIF Z., 2016, « Représentations des langues en contexte plurilingue algérien », [en ligne], *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n° 3, « images de langues minoritaires en méditerranée : dynamiques sociolinguistiques et

Représentations de la langue française et mobilité étudiante vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants algériens  
revue *Socles*  
productions idéologiques », p. 164-196. Disponible sur  
<<http://hdl.handle.net/11143/9705>> [consulté le 05/06/2020].

BABAULT S., 2005, « Comment gérer des confrontations avec l'altérité en situation de mobilité ? Analyse du cas d'étudiants chinois en contexte universitaire français », dans C. VAN DEN AVENNE (dir.), *Mobilité et contacts des langues*, L'Harmattan, P. 35-48.

BLANCHET P., 2016, *Discriminations : Combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, coll. « Petite encyclopédie critique », 191 p.

BLANCHET P., 2013, « Standardisation linguistique, glottophobie et prise de pouvoir », dans H. AMMARI, M. RISPAIL (coordonné), En hommage à L. DABENE, *Langues et pouvoirs, Cahiers de Linguistique*, Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française, 2013- 39/1, p. 93-108.

BLANCHET P., 2009, « La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique Humaine et Sociale », dans D. DE ROBILLARD (dir.), *Réflexivité, herméneutique, vers un paradigme de la recherche ? Cahiers de Sociolinguistique* N° 14. Presse universitaire de Rennes. P. 145-152.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard. 244 p.

BOUTET J., 2010, *Le pouvoir des mots, La Dispute*, Paris. P. 15-16.

BULOT T ; 2005, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », *Revue de l'université de Moncton*, Vol. 36, n°1, p.219-255.

DE ROBILLARD D., 2009, « Réflexivité : Sémiotique ou Herméneutique, comprendre ou donner signification ? Une approche profondément Anthropolinguistique », dans D. DE ROBILLARD(dir.), *Réflexivité, herméneutique, vers un paradigme de la recherche ? Cahiers de Sociolinguistique* N° 14. Presse universitaire de Rennes, p. 153- 175.

JUILLARD C., 2005, « Normes et pratiques alternantes circulant et émergeant au sein d'espaces sociolinguistiques pluriels » dans C. VAN DE AVENNE (dir.), *Mobilité et contacts des langues*, l'Harmattan, p. 182-201.

MORSLY D., 1990, « Attitudes et représentations linguistiques », [en ligne], *La Linguistique, Linguistique et "facteurs externes* » ? Presses Universitaires de France. Vol. 26, Fasc. 2, pp. 77- 86, Disponible sur <https://www.jstor.org/stable/30247933> [consulté le 01/06/2020].

### **Comment citer cet article**

DJERROUD K., date, « Représentations des langues et mobilité estudiantine vers la France : Étude sociolinguistique du discours des étudiants Algériens », dans *Revue Socles*, ENS-Bouzaréah, n° X, p. XXX-XXX.